

■ **MARTIN Electricité & Telecom Sàrl**, à Grancy, chemin d'Efferjus 2, CH-550-1051867-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 25 septembre 2007. But: activités dans le domaine de l'électricité, systèmes de sécurité et télécommunications, notamment conseils, étude et réalisation d'installations électriques, installations de systèmes de sécurité, informatique et télécommunications; activités y relatives. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Associés-gérants: Martin Denis, avec signature individuelle, avec une part de CHF 19'000, et Martin Nicole, avec signature collective à deux, avec une part de CHF 1'000, tous deux de Neyruz-sur-Moudon, à Grancy. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 11479 du 28.09.2007
(04140108 / CH-550.1.051.867-8)